

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Conseillers

en fonction:

11

Conseillers

Présents ou représentés:

11

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 février 2010

Date de convocation : 18 février 2010

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., WILPERT M.C., MACK B., UFFLER
S. représenté par GROSSTEPHAN J., GRUN G.

Absents :./.

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Compte administratif de 2009-

Sous la présidence de Mme Jacqueline GROSSTEPHAN, adjointe au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2009-. qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	85 879,14 €
Recettes	218 098,34 €

Excédent de fonctionnement : 132 219,20 €

Investissement

Dépenses	95 229,53 €
Recettes	91 424,29 €

Déficit d'investissement 3 805,24 €

Excédent global de fin d'exercice : 128 413,96 €

Hors de la présence de M. Pierre-Paul JUNG, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2009.

Pour extrait conforme
Le Maire,

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des conseillers
élus:
11

Séance du 25 février 2010
Date de convocation : 18 février 2010

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Conseillers
en fonction:

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., WILPERT M.C., MACK B., UFFLER
S. représenté par GROSSTEPHAN J., GRUN G.

11

Conseillers
Présents ou représentés:
11

Absents : ./.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

**Objet: Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009 du budget de la
Commune**

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu le compte administratif se présentant comme suit :

Section fonctionnement	Dépenses	85 879,14
	Recettes	<u>218 098,34</u>
	Excédent de fonctionnement	132 219,20 €

Section d'investissement	Dépenses	95 229,53
	Recettes	<u>91 424,29</u>
	Déficit d'investissement	3 805,24 €
	Excédent global	128 413,96€

- considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009,
- constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 128 413,96 €,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement global de fin d'exercice 2009 comme suit :

- 1) affectation aux excédents de fonctionnement capitalisés (compte 1068) 3 805,24 €
 - 2) affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)128 413,96 €
- (Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Département
du BAS-RHIN

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers
élus:
11

Conseillers
en fonction:

11

Conseillers
Présents ou représentés:
11

Absents : ./.
Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 février 2010

Date de convocation : 18 février 2010

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents :, MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., WILPERT M.C., MACK B., UFFLER
S. représenté par GROSSTEPHAN J., GRUN G.

Objet: Compte de gestion 2009

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du compte de gestion dressé par le Trésorier de Hochfelden pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009,

- Considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections du budget,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion avec les comptes administratifs,
- DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009, par le Trésorier de Hochfelden, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Conseillers

en fonction:

11

Conseillers

Présents ou représentés:

11

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 février 2010

Date de convocation : 18 février 2010

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., WILPERT M.C., MACK B., UFFLER
S. représenté par GROSSTEPHAN J., GRUN G.

Absents : ./.

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet: Approbation du contrat de territoire.

Monsieur le Maire de Lixhausen expose dans le détail les objectifs et les orientations du contrat de développement et d'aménagement du territoire du Pays de la Zorn qui sera signé prochainement par le Conseil Général du Bas-Rhin avec les communes, les communautés de communes, ainsi que les autres structures de coopération qui développent à leur niveau des actions sur le territoire du contrat.

Il rappelle que ce contrat de territoire est un acte fédérateur qui a vocation à regrouper en un document unique l'ensemble des aides financières et des prestations d'assistance et d'ingénierie qu'apporte le Conseil Général aux échelons communal et intercommunal, pour la période 2010-2015. A ce titre, des opérations portées par la commune, sont inscrites dans ce contrat.

Il indique que le Conseil Général a approuvé les termes de ce contrat lors de sa réunion plénière des 14 et 15 décembre 2009. Il sollicite l'autorisation du conseil municipal de signer ce document.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- approuve le contrat de territoire du Pays de la Zorn conclu pour la période 2010-2015.
- autorise le maire à signer le contrat de développement et d'aménagement du territoire du Pays de la Zorn.

(Vote : 4 voix pour, 7 voix contre)

Pour extrait conforme
Le Maire,

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Conseillers

en fonction:

11

Conseillers

Présents ou représentés:

11

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 février 2010

Date de convocation : 18 février 2010

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., WILPERT M.C., MACK B., UFFLER
S. représenté par GROSSTEPHAN J., GRUN G.

Absents : ./.

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL

Objet : Renouvellement du contrat ATESAT.

Vu la loi MURCEF du 11 décembre 2001,

Vu le décret n° 2002-1209 du 27 septembre 2002,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2002,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2009 portant détermination des collectivités éligibles à l'ATESAT,

Ayant entendu l'exposé du Maire relatif au renouvellement de la convention concernant l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de souscrire à la mission de base d'assistance dans le cadre de l'ATESAT.

-autorise le Maire à signer la convention.

(Vote : 10 voix pour, 1 abstention)

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Conseillers

en fonction:

11

Conseillers

Présents ou représentés:

11

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 février 2010

Date de convocation : 18 février 2010

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM. GROSSTEPHAN J., JOUFFROY B., HOUDE T., KERN L.
LENGENFELDER D., HOLTZMANN P., WILPERT M.C., MACK B., UFFLER
S. représenté par GROSSTEPHAN J., GRUN G.

Absents : ./.

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL.

Objet : Rue de Ringendorf : nouvelle numérotation des maisons.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de procéder à la re- numérotation des maisons situées Rue de Ringendorf afin d'établir une chronologie et une harmonie au niveau de cette voie.
- Les frais de renouvellement pour cause de changement de série sont pris en charge par la commune, qui inscrira la dépense au Budget Communal 2010.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire

Département
du BAS-RHIN

COMMUNE DE LIXHAUSEN

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

Nombre des conseillers

élus:

11

Conseillers

en fonction:

11

Conseillers

présents:

10

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 février 2008

Date de convocation : 14 février 2008

Sous la présidence de M. JUNG Pierre-Paul, Maire.

Présents : MM GROSSTEPHAN J., HOUDE T., KERN L., LENGENFELDER D.,
, HOLTZMANN P., WILPERT M.C., UFFLER S., MACK B., JOUFFROY B.

Absents : GRUN G.

Secrétaire de Séance : S. STOFFEL.

Objet : Délégation de signature pour acte de vente en la forme administrative.

Vu la délibération du 13 novembre 2008, autorisant la vente par le Maire d'une parcelle de terrain de 15 m² située rue Egerlé à M. DONNENWITH et Mlle ROESSLER ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise le 1^{er} adjoint, Mme Jacqueline GROSSTEPHAN, demeurant 9 rue de Ringendorf à Lixhausen, à signer l'acte sous la forme administrative relatif à la vente de la parcelle de 15 m² cadastrée Section 1 n° 243/74 à M. DONNENWIRTH et Mlle ROESSLER.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire